

Rapport du maire sur le rapport financier 2025 VILLE DE L'ÉPIPHANIE

Déposé à la séance ordinaire du 17 juin 2026
(En vertu de la LCV 105.2.2)

Mesdames, messieurs les conseillers,
Mesdames, messieurs

C'est avec fierté que je vous dépose le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

Le rapport financier a été vérifié par la firme Mallette S.N.E.C.R.L. Nos auditeurs confirment que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville de L'Épiphanie au 31 décembre 2025 et que les principes comptables employés sont conformes aux exigences de la normalisation de la comptabilité municipale au Québec ainsi qu'aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

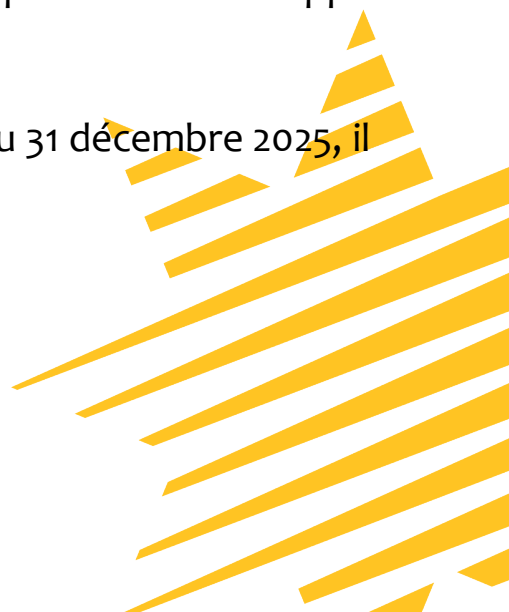
Je vous présenterai les faits saillants du rapport financier 2025.

Les états financiers font état d'un excédent des revenus sur les dépenses, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 de l'ordre de **1 510 477 \$**. Cet excédent s'explique par les revenus supplémentaires enregistrés en cours d'année, notamment en lien avec les mutations, les redevances et les subventions.

En résumé, les états financiers confirment le respect de l'enveloppe globale des crédits budgétaires adoptés.

En ce qui concerne l'endettement global de la Ville, au 31 décembre 2025, il se chiffre à **16 883 424 \$**.

La dette se répartit de la façon suivante :



La dette des divers **secteurs** de la ville se chiffre à 4 049 060 \$ soit 24 % de l'endettement total de la ville

Les emprunts pour couvrir les subventions du **gouvernement du Québec** quant à eux sont au montant de 1 654 850 \$ (10 %)

La portion de la dette affectant l'ensemble des contribuables de la ville est de 11 179 514 \$ qui représente 66 % de l'endettement.

La présentation des états financiers, exigée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, met en lumière la valeur nette de la municipalité établie à plus de 30,9 millions.

Les liquidités de la ville se chiffrent à **4 456 162 \$**. Il est important de souligner que de cette somme des montants sont réservés à des fins spécifiques.

Fonds et réserves destinés à l'ensemble de la population :

- La réserve « environnement » : sert à subventionner différents projets en lien avec la protection de l'environnement ;
- La réserve « sécurité publique » : financement d'immobilisations, de projets ou de programmes en sécurité ;
- La réserve « Église » : financement pour la mise en place de la salle de spectacle ;
- Le fonds de roulement qui permet de nous financer pour des projets à court terme.
- Le fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection, somme pour couvrir les dépenses d'une prochaine élection.

Réserves pour secteur desservies :

- Réserve en eau potable ;
- Réserve en eaux usées.

En terminant, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport financier qui est disponible sur le site internet de la Ville à la suite de son dépôt le 20 mai dernier.

